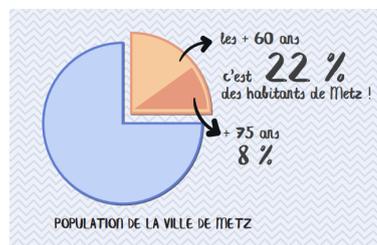


AGIR POUR LA MOBILITE DES SENIORS : FAVORISER LA MARCHÉ

ÉVALUER LA MARCHABILITÉ...

La mobilité des aînés constitue un enjeu moteur du territoire, d'autant plus qu'ils représentent une part croissante de la population. Or, la marche devient le mode de déplacement majoritaire à partir de 65 ans : les seniors habitent souvent dans des quartiers denses, ils sont parfois dans l'incapacité de conduire, la marche représente leur seule activité physique et un moyen important de sociabilisation. Mais leur vulnérabilité peut les décourager : 1/4 des accidents piétons concernent des personnes de plus de soixante ans et 36 % des seniors renoncent à se déplacer. Le sécurité des axes qu'ils empruntent devrait donc être une priorité des politiques de mobilité.

Face à ce constat, un diagnostic a été posé par l'AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle) pour la ville de Metz dans l'objectif d'une mobilité adaptée. Le choix pour mener à bien cette première expérimentation s'est porté sur le secteur « Sainte-Thérèse » situé dans le quartier Nouvelle Ville du fait de la présence de trois résidences seniors, de deux EHPAD, de la proximité avec la gare et du fort potentiel de déplacements piétons (quartier pourvu de nombreux équipements et commerces du quotidien). Une méthode a été développée afin d'évaluer la marchabilité d'un quartier : un degré évaluant la qualité urbaine d'un axe et sa capacité à accueillir du trafic piéton a été proposé ainsi que des stratégies adaptées à chaque espace de vie. En pondérant certains critères d'évaluation (comme le dénivelé, la présence d'assises pour le repos ou encore la qualité des revêtements, etc.) cette étude permet donc grâce à un important travail sur le terrain, de repérer les axes nécessitant des efforts d'aménagement.



42 %
des piétons victimes
d'un accident
(blessés, blessés hospitalisés
ou tués) **sont des seniors**
(Metz Métropole)



AGURAM (Agence d'Urbanisme
d'Agglomérations de Moselle)
A Metz (57)
Ville Amie des aînés depuis 2012

OBJECTIFS :

- Mettre en place une mobilité adaptée pour qu'elle génère un cercle vertueux pour les villes : favoriser la marche c'est aussi limiter les usages de la voiture en ville.
- Favoriser une meilleure autonomie, le maintien des liens sociaux et de la forme physique des seniors.
- Mailler les itinéraires piétons sélectionnés (créer des lieux de pause).
- Donner l'opportunité aux seniors de profiter du caractère dense du quartier.

PRATIQUE :

- Repérer les zones du territoire à desservir et analyser leur accessibilité.
- Croiser l'analyse avec celle de la marchabilité.
- Faire tester le matériel urbain par les seniors.
- Installer des assises pour segmenter les parcours et améliorer le confort des axes.

..POUR CONSTRUIRE UNE STRATÉGIE ADAPTÉE

À la suite de la phase de diagnostic, une carte des proximités a été conçue. En effet, bien qu'étant un quartier dense et pourvu de nombreux services, le quartier Sainte-Thérèse n'est pas totalement adapté à la mobilité des seniors : plusieurs axes menant aux services de proximité méritent d'être améliorés et les résidences seniors sont parfois excentrées des services réclamés par les seniors. La carte des proximités regroupe donc l'ensemble des services, commerces et autres services de santé dont les seniors ont le plus besoin au quotidien, et qui nécessitent des déplacements. Les secteurs à enjeux sont ainsi très faciles à repérer.

En croisant les résultats avec la localisation des bancs, il apparaît que le quartier dispose de très peu d'assises sur les itinéraires les plus longs, que rejoignent les parties du quartier les mieux équipées en services et commerces (notamment entre les résidences seniors et l'Ehpad au sud-est du quartier et les avenues de Nancy et Leclerc de Hauteclouque). L'enjeu est donc d'équiper ces axes et l'accès à ces axes d'assises afin d'en améliorer l'accessibilité. L'assise étant l'aménagement le plus demandé par les seniors, cet enjeu est prioritaire. La démarche pourra, par la suite, être complétée par l'installation d'autres aménagements (systèmes adaptés pour la traversée, par exemple).

INCLURE LES ACTEURS DE LA MOBILITÉ ET LES HABITANTS

Une visite sur site a été organisée avec des seniors du quartier, membres du Conseil des seniors et du club Marie-Clotilde. Les services de la Ville de Metz et de la Métropole impliqués dans ce projet ont également participé à cet atelier de terrain qui a permis de soumettre la stratégie de déploiement des assises pour le quartier aux publics directement concernés. Le matériel a ainsi pu être testé par des seniors pour confirmer sa réponse aux exigences de la mobilité de ce public. Ces temps d'échanges ont été précieux pour impliquer les habitants

seniors dans l'évolution de leur quartier et pour améliorer leur qualité de vie tout en respectant leur expertise. Le matériel finalement choisi répond au mieux aux besoins spécifiques de la mobilité senior. Les assises seront équipées d'accoudoirs afin de faciliter l'assise et le départ. L'assise est large afin de conserver la convivialité des pauses, l'emprise au sol est limitée pour éviter les chutes et étudiée pour être repérée par les malvoyants, enfin les assises ischiatiques sont à une bonne hauteur et ne craignent pas les dégradations (revêtement spécial).

